

RAPATRIEMENT VELO

SNCF :

Horaire : www.ter.sncf.com/languedoc-roussillon

Les vélos sont acceptés à bord des TER Languedoc-Roussillon gratuitement et sans réservation, dans la limite des emplacements disponibles.

Ils ne doivent en aucun cas entraver la circulation à bord du train et ne pas provoquer de risques pour les voyageurs. Le contrôleur se réserve le droit de refuser l'accès au vélo en cas de forte affluence.

Les vélos ne sont pas acceptés à bord des autocars régionaux.

LOCATION ALLER SIMPLE

<http://canalveloservice.com/>

A partir de 25 €/vélo

LA ROUE QUI TOURNE

sous certaines conditions (selon nos disponibilités, lieu de rapatriement, date, ..)

- Toulouse : Forfait : 75 euros (jusqu'à 10 vélos)
- Narbonne : Forfait 200 euros (jusqu'à 10 vélos)

Au-delà de 10 vélos, nous contacter.